



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02772

Numéro SIREN : 504 567 223

Nom ou dénomination : 3 CN

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2017 sous le numéro de dépôt 3815



RPE

3815

24/04/17

1

BILAN SIMPLIFIÉ

31.

DGFIP N° 2033-A 2016

Page 19

Formulaire obligatoire, art. 112 Section 1
Annexe du formulaire des impôts

Désignation de l'entreprise 3 CN

Scann ☐

Adresse de l'entreprise 56 PARC DE REGAGNADE

13860 PEYROLLES EN PROVENCE

Numéro SIRET * 5 0 4 5 6 7 2 2 3 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 5		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 4		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	560 000	203 334	356 666	393 999	
	Immobilitisations corporelles *	028	030	542 308	9 702	532 606		
	Immobilitisations financières * (1)	040	042	284 415		284 415	1 470 400	
Total I (5)		044	048	1 386 722	213 036	1 173 686	1 864 399	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	4 640		4 640	
		Autres * (3)	072	074	825 599		825 599	79 767
	Valeurs mobilières de placement	080	082	1 051 548		1 051 548		
	Disponibilités	084	086	1 491 346		1 491 346	21 747	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II	096	098	3 373 133		3 373 133	101 514	
	Total général (I+II)	110	112	4 759 855	213 036	4 546 820	1 965 913	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100		100		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134		777 492		858 746		
	Résultat de l'exercice	136		3 318 972		118 746		
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		4 097 563		978 592		
	Provisions pour risques et charges	154						
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				584 253		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		280 041		282 858		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	42 114		169 216		120 211	
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		449 257		987 322		
Total général (I + II + III)		180		4 546 820		1 965 913		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	554 485		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	4 719 011		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

En Euros

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3 CN

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 5 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	104 487	137 588
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	104 487		137 589
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	109 773		59 549
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		2 354		1 133
	Rémunérations du personnel *			250	49 500		36 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	22 846		22 894
	Dotations aux amortissements *			254	45 198		37 334
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	229 685		156 912
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(125 198)		(19 323)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	78 434		171 566
	Produits exceptionnels		(IV)	290	4 719 011		
	Charges financières		(V)	294	49 134		30 530
	Charges exceptionnelles		(VI)	300	1 200 225		
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	103 916		2 967
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	3 318 972		118 746
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 318 972	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	103 916		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	490 028		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprise nouvelles (44, septies)	986					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981					
	De art ZFA (44, septies)	345					
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	332 715	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370	332 715	372	

Désignation de l'entreprise : 3 CN

31/12/2015

Détail des réintégrations diverses		
Amendes et penalites		225
QP de frais et charges sur cession titres		422 281
SCI LE THAIS 2015		24 202
SCI APOLLON 2015		6 106
SCI LE WILSON 2015		11 579
SCI LA SEYNE 2015		6 059
SCI IMMO2B 2015		12 207
SCI IMMOREVIA 2015		7 369
Total des réintégrations diverses	330	490 028

Détail des déductions diverses		
PVLT SUR CESSION TITRES		3 519 011
SCI LE THAIS 2014		21 666
SCI APOLLON 2014		6 172
SCI LE WILSON 2014		24 477
SCI LA SEYNE 2014		6 371
SCI IMMO 2B 2014		1 613
CAP EST 2015		668
DU GOLF 2015		223
Total des déductions diverses	350	3 580 201

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3 CN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	560 000	412		414		416	560 000	560 000	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432	500 000	434		436	500 000	500 000	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	40 470	464		466	40 470	40 470	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 838	472		474		476	1 838	1 838	
Immobilisations financières		480	1 470 400	482	14 015	484	1 200 000	486	284 415	284 415	
TOTAL		490	2 032 238	492	554 485	494	1 200 000	496	1 386 722	1 386 722	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	166 001	502	37 333	504		506	203 334		
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522	1 389	524		526	1 389		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	6 475	554		556	6 475		
Autres immobilisations corporelles		560	1 838	562		564		566	1 838		
TOTAL		570	167 838	572	45 198	574		576	213 036		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	TITRES DE PART										
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1	1 200 000		1 200 000	4 719 011				3 519 011			
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	1 200 000	580	1 200 000	584	4 719 011	586	581	587	589	3 519 011
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL						596	585	597	599	3 519 011	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3 CN

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		4 496
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		20 897
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		20 585
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3 CN

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012015

et clos le : 31122015

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du 024 au 160		
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 5 0 4 5 6 7 2 2 3 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 CN

ADRESSE (voie) 56 PARC DE REGAGNADE QUARTIER DE REGAGNADE

CODE POSTAL 13860 VILLE PEYROLLES EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 16

Forme juridique Dénomination SCI TYPHON

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 50.00

Adresse : N° 8 Voie bvd Vincent Delpuech

Code postal 13008 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique Dénomination SARL EPICENE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 33.34

Adresse : N° 2 Voie Avenue Jules Ferry

Code postal 13100 Commune AIX EN PROVENCE Pays

Forme juridique Dénomination ERBA SANTA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 25.00

Adresse : N° 20 Voie Place de Verdun

Code postal 13100 Commune AIX EN PROVENCE Pays

Forme juridique SCI Dénomination SCI LE THAIS

N° SIREN (si société établie en France) 5 2 0 2 5 7 7 4 2 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie BD DES ACIERIES

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SARL Dénomination SOLEA BIPV 1

N° SIREN (si société établie en France) 5 2 1 8 0 9 3 3 5 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie Boulevard des Acieries

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SCI Dénomination SCI DE LA SEYNE

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 8 2 8 2 0 8 2 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie Boulevard des Acieries

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SAS Dénomination NEXILIS

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 4 3 2 5 9 1 4 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie Bd des Acieries

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SCI Dénomination LE WILSON

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 2 9 8 4 1 1 8 % de détention 20.00

Adresse : N° 108 Voie Avenue de la Timone

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 5 0 4 5 6 7 2 2 3 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 CN

ADRESSE (voie) 56 PARC DE REGAGNADE QUARTIER DE REGAGNADE

CODE POSTAL 13860 VILLE PEYROLLES EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 16

Forme juridique SC Dénomination SCCV DU GOLF

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 3 8 8 5 0 9 1 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie Boulevard des Acieries

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique IXTLE Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) 8 1 1 7 3 5 0 7 5 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie BOULEVARD DES ACIERIES

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SCI Dénomination IMMOREVIA

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 4 8 3 3 0 9 6 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie Boulevard des Acieries

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DE LA TOUR

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 2 0 9 9 7 1 4 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie Boulevard des Acieries

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SCI Dénomination CAP EST

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 0 7 3 1 7 0 2 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie Boulevard des Acieries

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SCI APOLLON Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) 5 2 5 0 5 7 8 4 0 % de détention 20.00

Adresse : N° 47 Voie boulevard des Acieries

Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SCI IMMO2B Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 8 4 7 0 7 2 9 % de détention 12.00

Adresse : N° ZAC DE CAMPO Voie

Code postal 20620 Commune BIGUGLIA Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société a cédé, au 30/09/2015, les actions qu'elle détenait dans la société SAS NEXILIS.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	560 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions			500 000
Matériel de transport			40 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 838		
TOTAL	1 838		540 470
Autres participations	1 470 400		13 590
Prêts, autres immobilisations financières			425
TOTAL	1 470 400		14 015
TOTAL GENERAL	2 032 238		554 485

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			560 000	560 000
Installations générales agencements aménagements constr.			500 000	500 000
Matériel de transport			40 470	40 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 838	1 838
TOTAL			542 308	542 308
Autres participations		1 200 000	283 990	283 990
Prêts, autres immobilisations financières			425	425
TOTAL		1 200 000	284 415	284 415
TOTAL GENERAL		1 200 000	1 386 722	1 386 722

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	166 001	37 333		203 334
Constructions sur sol propre		1 389		1 389
Matériel de transport		6 475		6 475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 838			1 838
TOTAL	1 838	7 864		9 702
TOTAL GENERAL	167 838	45 198		213 036

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	37 333				
Constructions sur sol propre	1 389				
Matériel de transport	6 475				
TOTAL	7 864				
TOTAL GENERAL	45 198				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions NEANT

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	425	425	
Autres créances clients	4 640	4 640	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 820	3 820	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 380	27 380	
Groupe et associés	792 493	792 493	
Débiteurs divers	1 906	1 906	
TOTAL	830 664	830 664	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 941	3 941		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 074	9 074		
Impôts sur les bénéfices	100 949	100 949		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 330	7 330		
Autres impôts taxes et assimilés	609	609		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	276 100	276 100		
Groupe et associés	51 253	51 253		
TOTAL	449 257	449 257		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 625			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	603 619			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Usufruit Le Wilson	180 000	6.66
Usufruit La Seyne	70 000	6.66
Usufruit Le Thais	240 000	6.66
Usufruit Apollon	70 000	6.66

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Construction	Linéaire	30 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 820
Valeurs mobilières de placement	2 871
Disponibilités	8 850
Total	15 541

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 598
Dettes fiscales et sociales	609
Total	4 207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	49 134	63 353
Dont entreprises liées	698	63 353

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Autres immobilisations incorporelles	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Titres immobilisés	8
Créances immobilisées	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

24/04/17.

3CN
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital social de 1 000 euros
Siège Social : 47 Boulevard des Aciéries
13010 Marseille
504 567 223 RCS Marseille

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE

UNIQUE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize et le trente juin, au siège social,

Monsieur Camille GERBINO, associé unique de la Société 3CN,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Camille GERBINO associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- *l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,*
- *l'affectation des résultats de cet exercice.*
- *la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,*
- *Pouvoir pour formalités.*

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 318 972 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 3 318 972 euros au compte report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

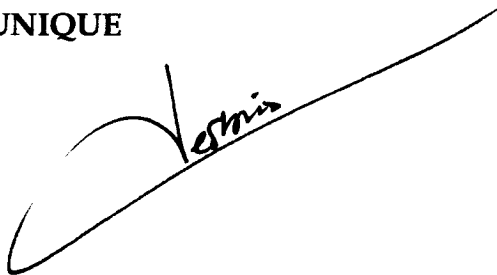
Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs à tout porteur de copies du présent procès-verbal pour réaliser toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'ASSOCIEE UNIQUE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vermin', is written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.

DBN

conseils

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
Audit
Conseils

1 rue de Toulouse
35 000 RENNES
Tél : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

3 CN

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
504 567 223 RCS MARSEILLE**

--oo0oo--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

1 rue de Toulouse
35 000 RENNES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 3 CN, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image

1 rue de Toulouse
35 000 RENNES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3 CN à la fin de cet exercice.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont portées notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A Rennes,
Le 10 juin 2016

Germaine DE BARROS
Commissaire aux Comptes

56 PARC DE REGAGNADE
QUARTIER DE REGAGNADE
13860 PEYROLLES EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 9

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	560 000	203 334	356 666	393 999	37 333	9.48
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	500 000	1 389	498 611		498 611	
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	42 308	8 313	33 995		33 995	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	283 990		283 990	1 470 400	1 186 410	80.69
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	425		425		425	
	Total II	1 386 722	213 036	1 173 686	1 864 399	690 713	37.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 640		4 640		4 640	
	Autres créances	825 599		825 599	79 767	745 833	935.02
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	1 051 548		1 051 548		1 051 548	
	Disponibilités	1 491 346		1 491 346	21 747	1 469 599	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	3 373 133		3 373 133	101 514	3 271 619	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 759 855	213 036	4 546 820	1 965 913	2 580 906	131.28

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	777 492	858 746	81 254	9.46
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 318 972	118 746	3 200 226	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	4 097 563	978 592	3 118 972	318.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		584 173	584 173	100.00
	Concours bancaires courants		80	80	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	51 253	120 211	68 957	57.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 941	14 258	10 317	72.36
	Dettes fiscales et sociales	117 962		117 962	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	276 100	268 600	7 500	2.79
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	449 257	987 322	538 065	54.50
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 546 820	1 965 913	2 580 906	131.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

449 257

987 322

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	104 487		104 487	137 588		33 101	24.06
Chiffre d'affaires NET	104 487		104 487	137 588		33 101	24.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			104 487	137 589		33 102	24.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			109 773	59 549		50 224	84.34
Impôts, taxes et versements assimilés			2 354	1 133		1 221	107.71
Salaires et traitements			49 500	36 000		13 500	37.50
Charges sociales			22 846	22 894		48	0.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 198	37 334		7 864	21.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			14	2		12	679.56
Total des Charges d'exploitation (II)			229 685	156 912		72 773	46.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			125 198	19 323		105 875	547.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	63 353	171 566	108 213	63.07
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 081		15 081	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	78 434	171 566	93 131	54.28
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	49 134	30 530	18 604	60.94
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	49 134	30 530	18 604	60.94
2. Résultat financier (V-VI)	29 300	141 036	111 736	79.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	95 898	121 713	217 611	178.79
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 719 011		4 719 011	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 719 011		4 719 011	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	225		225	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 200 000		1 200 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 200 225		1 200 225	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 518 786		3 518 786	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	103 916	2 967	100 949	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	4 901 932	309 155	4 592 777	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 582 960	190 409	1 392 551	731.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 318 972	118 746	3 200 226	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Autres immobilisations incorporelles	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Titres immobilisés	8
Créances immobilisées	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a cédé, au 30/09/2015, les actions qu'elle détenait dans la société SAS NEXILIS.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	560 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions			500 000
Matériel de transport			40 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 838		
TOTAL	1 838		540 470
Autres participations	1 470 400		13 590
Prêts, autres immobilisations financières			425
TOTAL	1 470 400		14 015
TOTAL GENERAL	2 032 238		554 485

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			560 000	560 000
Installations générales agencements aménagements constr.			500 000	500 000
Matériel de transport			40 470	40 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 838	1 838
TOTAL			542 308	542 308
Autres participations		1 200 000	283 990	283 990
Prêts, autres immobilisations financières			425	425
TOTAL		1 200 000	284 415	284 415
TOTAL GENERAL		1 200 000	1 386 722	1 386 722

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	166 001	37 333		203 334
Constructions sur sol propre		1 389		1 389
Matériel de transport		6 475		6 475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 838			1 838
TOTAL	1 838	7 864		9 702
TOTAL GENERAL	167 838	45 198		213 036

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	37 333				
Constructions sur sol propre	1 389				
Matériel de transport	6 475				
TOTAL	7 864				
TOTAL GENERAL	45 198				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions NEANT

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	425	425	
Autres créances clients	4 640	4 640	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 820	3 820	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 380	27 380	
Groupe et associés	792 493	792 493	
Débiteurs divers	1 906	1 906	
TOTAL	830 664	830 664	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 941	3 941		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 074	9 074		
Impôts sur les bénéfices	100 949	100 949		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 330	7 330		
Autres impôts taxes et assimilés	609	609		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	276 100	276 100		
Groupe et associés	51 253	51 253		
TOTAL	449 257	449 257		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 625			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	603 619			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Usufruit Le Wilson	180 000	6.66
Usufruit La Seyne	70 000	6.66
Usufruit Le Thais	240 000	6.66
Usufruit Apollon	70 000	6.66

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Construction	Linéaire	30 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 820
Valeurs mobilières de placement	2 871
Disponibilités	8 850
Total	15 541

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 598
Dettes fiscales et sociales	609
Total	4 207



ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Charges et produits constatés d'avance

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	49 134	63 353
Dont entreprises liées	698	63 353

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

